

Afin de répondre aux engagements fixés dans le cadre du programme Action Publique 2022 «transparence et efficacité des services publics», justice.fr entend se positionner comme un outil répondant efficacement aux attentes des justiciables et aux besoins des juridictions. Pour ce faire, l'équipe projet PORTALIS travaille à l'amélioration continue et à l'enrichissement du contenu proposé. Un travail qui porte ses fruits car la fréquentation du site est en constante augmentation depuis son ouverture.

JUSTICE.FR, PREMIÈRE ÉTAPE DU GUICHET NUMÉRIQUE UNIQUE DU JUSTICIABLE

Ouvert depuis mai 2016, justice.fr est un site informatif au service du justiciable. Afin d'être au plus près de la situation de l'utilisateur, justice.fr permet, en quelques clics et grâce à un questionnaire dynamique, d'apporter une réponse personnalisée en précisant quelle est la juridiction compétente tant sur le plan matériel (type de juridiction) que sur le plan territorial (lieu de la juridiction).

Il lui offre les fonctionnalités suivantes :

- Accéder de manière permanente et fiable à toutes les informations nécessaires sur ses droits, notamment, par l'intermédiaire de fiches thématiques ;
- S'orienter dans ses démarches pour toute procédure pénale et civile grâce à la mise à disposition de formulaires CERFA, de notices, de listes des pièces justificatives et de liens utiles vers les auxiliaires de justice ;
- Être assisté pour le calcul de ses droits grâce à l'aide de simulateurs, détaillés ci-après.

Illustration du succès de justice.fr : les outils de simulation utilisés par de nombreux justiciables

À ce jour, les simulateurs concernent trois thématiques :



Le calcul d'aide juridictionnelle avec plus de 151 000 visites au cours des derniers mois ;



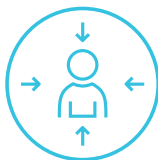
L'estimation de pensions alimentaires avec plus de 232 000 visites au cours des derniers mois ;



Les saisies des rémunérations avec plus de 75 200 visites au cours des derniers mois.

UNE ÉVOLUTION SIGNIFICATIVE DU NOMBRE DE VISITEURS DEPUIS LE LANCEMENT DE JUSTICE.FR

La qualité des informations mises à disposition, ainsi que l'enrichissement permanent de justice.fr, ont grandement contribué à en faire un outil en ligne de référence auprès des justiciables. De fait, depuis sa mise en ligne, le site connaît une forte augmentation du nombre de visiteurs.



LES CHIFFRES CLÉS DE JUSTICE.FR

- Près de 6,3 millions de visiteurs depuis le lancement de justice.fr.
- Soit 7 130 visites de justice.fr par jour.